



Paris, le 19 décembre 2013

Alors que le secteur de la pharmacie fait débat,
**l'Ordre national des pharmaciens publie « M€dicaments,
pour une transparence de la consommation et des coûts, en 5
questions franches et une enquête incontestable »**

Alors que l'Autorité de la concurrence publie un rapport relatif à la distribution des médicaments en ville et que le secteur de la pharmacie est régulièrement interpellé, **l'Ordre national des pharmaciens (ONP) publie un document intitulé « M€dicaments, pour une transparence de la consommation et des coûts, en 5 questions franches et une enquête incontestable ».**

Le secteur du médicament fait débat. C'est légitime, mais qui sait que ce secteur a considérablement évolué ces dernières années ? Le débat ne devrait plus être pollué par les dogmatismes et par de dommageables présupposés idéologiques. Il faut tourner le dos aux idées reçues, qui à force d'être répétées, tendent à apparaître comme des pseudo-vérités et ajoutent à la confusion.

« Lorsque les informations sont tronquées ou biaisées, que des affirmations sont fausses ou devenues fausses, l'Ordre national des pharmaciens a pour mission d'assurer la défense de l'honneur de la profession (art L4231-1 du CSP). Les pharmaciens apportent à toute la société un service envié dans nombre de pays, en qualité, sécurité, célérité et disponibilité, c'est pourquoi, il leur est difficile de vivre la caricature des débats.» rappelle Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

A 5 questions franches, 5 réponse franches !

- **NON, la consommation des médicaments des Français n'est plus la plus élevée d'Europe.**
La France se situe en 2011 en huitième position derrière l'Allemagne et la Belgique en termes de dépense de médicaments (médicaments remboursés et non remboursés)
- **NON, les pharmaciens n'incitent pas les Français à une consommation excessive de médicaments.**
L'ONP a fait étudier les délivrances en officine de spécialités de prescription médicale facultative (PMF). Alors que la demande de premier recours des Français s'accroît, les délivrances, en volume, ne croissent que très faiblement sur un an, de 0,1%.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr





- **NON, les prix des médicaments à prescription facultative ne sont pas plus élevés en France que dans d'autres pays européens. Au contraire, ils sont souvent moins élevés en France.**
L'ONP a fait comparer les prix pratiqués dans les officines françaises et dans les officines de pays européens voisins. Ils sont très souvent moins élevés en France.
- **OUI, il existe une réelle concurrence entre les pharmacies.**
Les patients sont libres de leur choix parmi 22 567 officines. Leurs critères de choix sont très variés : proximité, qualité de service, stocks, prix, site Internet...
- **NON, les pharmacies ne sont pas systématiquement plus chères que les parapharmacies et GMS.**
Le niveau de prix est « marché-dépendant ». Contrairement à une idée reçue, les officines ne pratiquent pas systématiquement les prix les plus élevés. Au contraire, sur les six marchés comparés, les GMS (grandes et moyennes surfaces), pratiquent par exemple les prix les plus élevés sur les préservatifs, les laits infantiles et les lingettes bébé.

Retrouvez la publication complète sur le site de l'Ordre : www.ordre.pharmacien.fr

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

Presse&Papiers

Catherine Gros – Sophie Matos

catherine.gros@prpa.fr

sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr

